

Relevé des notes

Baccalauréat général session 2023

N° candidat : 02148616121

Inscription n°: 002

Liberté Égalité Fraternité

Rectorat de Bordeaux DEC 1 5 rue Joseph de Carayon Latour CS 81499

33060 BORDEAUX CEDEX

Nom de famille : LASSAGNE--BUCKWELL

Prénom(s) : Sullyvan Eric Né le : 30/06/2005 A : ARES (033) INE : 080124861EK

Etablissement: 0331488N LYC ST ELME - ARCACHON(0331488N)

Forme de passage : Contrôle continu y compris EPS

Catégorie : SCOLAIRE

MONSIEUR LASSAGNE--BUCKWELL Sullyvan Eric 36 rue du Maréchal Joffre 33470 GUJAN MESTRAS



Application mobile: CycladesVerifRLN

Jury: 33BG11

Enrouves terminales		1er groupe	
Epreuves terminales	Coef.	Note	Points
Français			
Français écrit A04 2022	5.00	17.00	85.00
Français oral A04 2022	5.00	19.00	95.00
Philosophie	8.00	19.00	152.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)	10.00	19.00	190.00
Mathématiques	16.00	20.00	320.00
Sciences économiques et sociales	16.00	20.00	320.00
Totaux	60.0		1162.00

Contrôle continu	1ère				Terminale	
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Histoire - Géographie	3.00	16.20 (A04 2022)	48.60	3.00	18.80	56.40
Enseignement moral et civique	1.00	16.00 (A04 2022)	16.00	1.00	19.30	19.30
Langue vivante A (Anglais)	3.00	18.40 (A04 2022)	55.20	3.00	19.60	58.80
Langue vivante B (Espagnol)	3.00	17.50 (A04 2022)	52.50	3.00	18.10	54.30
Enseignement scientifique	3.00	18.60 (A04 2022)	55.80	3.00	18.00	54.00
Education physique et sportive				6.00	17.00	102.00
Numérique et sciences informatiques	8.00	18.70 (A04 2022)	149.60			
Total de coefficients : 40.0	Total de points : 722.50					

Freeignement(s) Ontionnel(s)	Terminale			
Enseignement(s) Optionnel(s)		Coef.	Note	Points
Enseignement optionnel (Mathématiques expertes)		2.00	16.70	33.40
Total de coefficients : 2.0	Total	al de points : 33.40		

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	1162.00
Contrôle continu	40.0	722.50
Enseignement(s) Optionnel(s)	2.0	33.40
Totaux	102.0	1917.90
MOYENNE FINALE	18.81	

Décision du jury :

Admis Mention Très Bien avec les félicitations du jury



A Bordeaux, le 04 juillet 2023 La Rectrice de région Nouvelle-Aquitaine La Rectrice de l'académie de Bordeaux Chancelière des universités Anne BISAGNI-FAURE



Cyclades

RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee.



Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette règlementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.